

Paris, le 15 mars 2013



**Madame Marisol TOURAINE**  
**Ministère des Affaires sociales et de la Santé**  
**14, avenue Duquesne**  
**75350 PARIS 07 SP**

Madame la Ministre,

Par la présente, je tenais à vous faire part d'un sujet qui préoccupe la profession d'orthophoniste.

Depuis plusieurs jours, les orthophonistes sont victimes d'une vaste opération qui s'apparente à un *testing* national à partir d'une plateforme téléphonique. La recrudescence d'appels laisse en effet penser qu'une commande a été passée afin de vérifier les délais d'attente et les types de pathologies prises en charge par les orthophonistes.

Les demandes, des plus fantaisistes, concernent des pathologies spécifiques, l'interlocuteur anonyme cherchant également à connaître les horaires d'ouverture des cabinets et mettant fin à l'appel dès que l'orthophoniste demande des précisions sur la nature de la demande de consultation orthophonique.

Dans un communiqué, la Fédération Nationale des Orthophonistes a fermement dénoncé cette méthode, et s'emploie à trouver l'origine de cette opération douteuse et contestable, susceptible de porter atteinte à la relation orthophonistes - demandeurs de soins d'orthophonie.

Nous nous interrogeons sur la légalité de cette opération et sur les suites qui pourraient en découler, notamment la création de fichiers en fonction des réponses apportées par les professionnels sollicités.

Nous tenions à vous informer directement de cette opération lancée auprès des orthophonistes, qui pourrait concerner d'autres professions, et de la détermination de la Fédération à trouver l'origine de la demande et ses objectifs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Nicolas KEMPA  
Secrétaire général de la FNO